

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mai 2019

TAUX DES CREDITS AUX ENTREPRISES A LA REUNION Janvier 2019

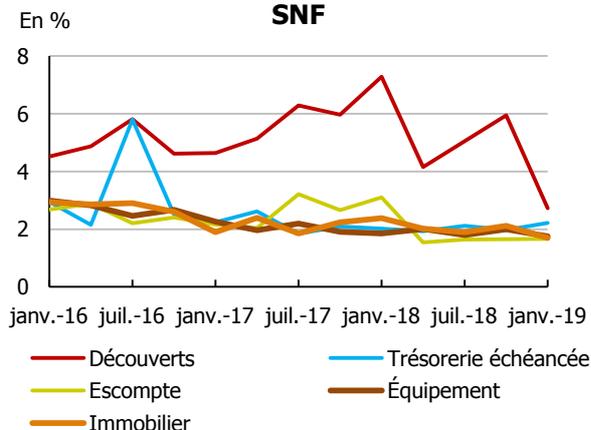
Les conditions débitrices pour les crédits à l'équipement atteignent un point bas en janvier 2019, avec un taux moyen à 1,75 % en repli de 25 points de base (pdb) par rapport à octobre 2018. Toutefois, celui-ci reste supérieur de 41 pdb au taux national. Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe. La moitié est accordée à un taux inférieur à 2,20 % et la durée moyenne s'élève à peu moins de 11 ans. Cumulés sur un an, les nouveaux crédits à l'équipement représentent près des deux tiers des montants totaux (hors découverts) octroyés à fin janvier 2019. Le taux moyen de crédit concernant les découverts s'inscrit également à la baisse (-321 pdb). Cette forte contraction provient d'opérations exceptionnelles réalisées à des taux très bas (moins de 1 %). Par ailleurs, le taux moyen des crédits immobiliers octroyés aux entreprises passe de 2,12 % en octobre 2018 à 1,70 % en janvier 2019. La durée moyenne de ce type de crédit est de 15 ans.

À l'inverse, le taux moyen des crédits de trésorerie échancée progresse de 25 pdb, après une baisse de 15 pdb le trimestre dernier. La moitié est accordée à un taux supérieur à 3,25 %. Six crédits sur dix sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 5 mois.

En France entière, les taux des crédits d'équipement et de trésorerie échancée s'inscrivent à la baisse, tandis que ceux des crédits de découverts et d'immobilier s'accroissent légèrement. Les taux appliqués à La Réunion restent supérieurs à ceux pratiqués au niveau national (cf. *tableau*).

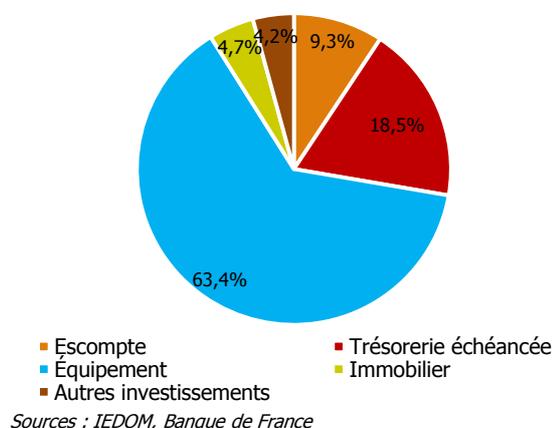
Caractéristiques des nouveaux crédits à la réunion¹

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



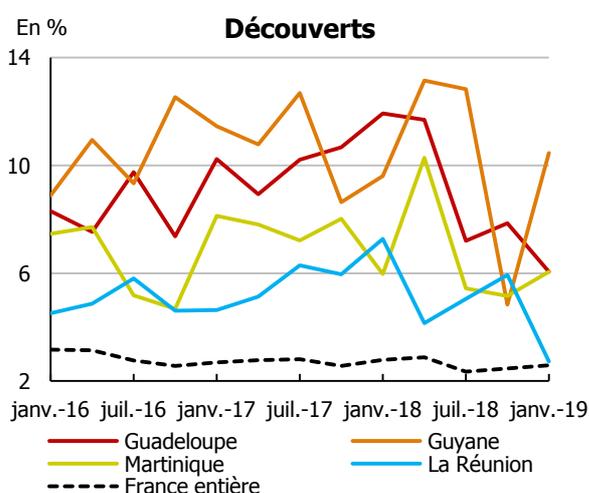
Sources : IEDOM, Banque de France

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

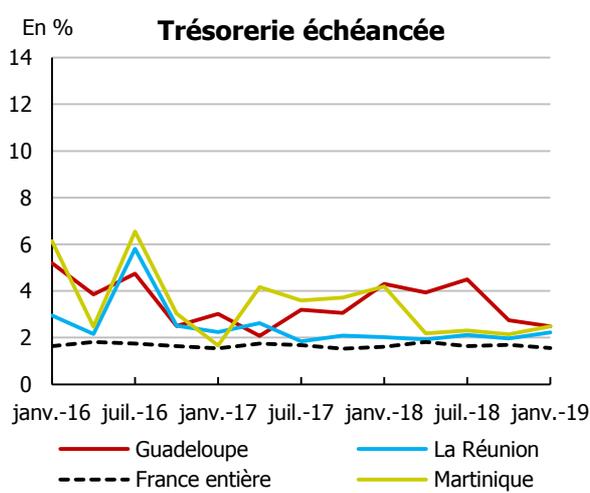
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré Janvier 2019 (en %)		Taux moyen pondéré Octobre 2018 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
Découverts	2,73	2,58	5,94	2,46	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,22	1,56	1,97	1,69	5	20	60	35	3,25	1,60
Équipement	1,75	1,34	2	1,40	130	107	98	84	2,20	1,22
Immobilier	1,70*	1,60	2,12*	1,58	177	186	100	94	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

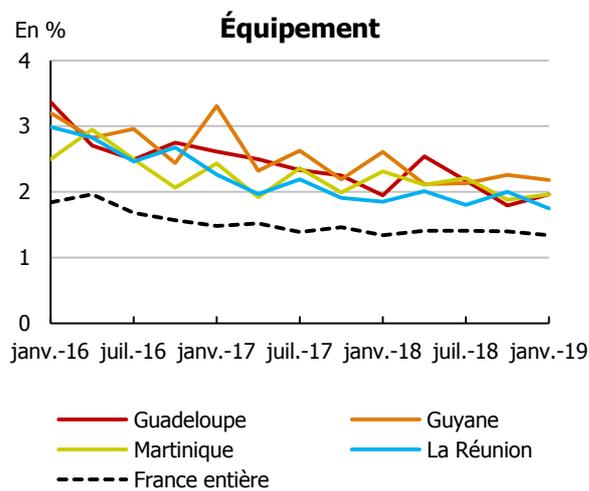
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



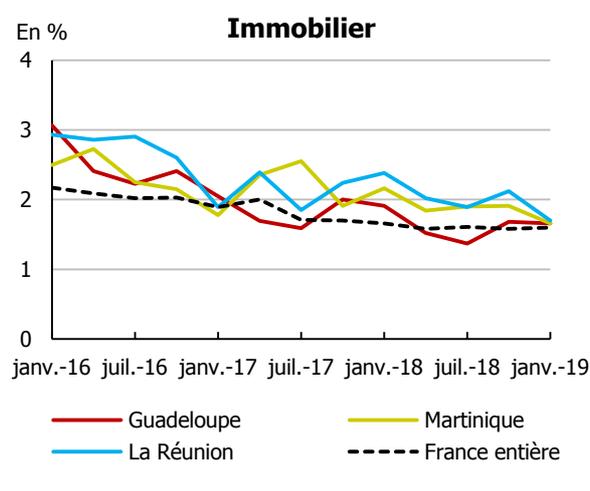
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la réunion, elle se base sur environ 1 585 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les snf sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de france ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux snf de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (tese). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (teg) ou, dit autrement, au teg diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les tese sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : G. LESELLIER — Responsable de la rédaction : M. AOURIRI
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : mai 2019